

N°44

Du mercredi 04 mars 2026

Cette instance se tient exceptionnellement en visio-conférence

Gropament d'Interès Public entre :

Sommaire

1. Délibération AG260304.01 : Adoption du rapport d'activités 2025.....	3
Annexe n°1 à la délibération n°AG260304.01 – Répartition des activités 2025	5
2. Délibération AG260304.02 – Adoption du compte financier 2025 du Groupement	7
Annexe n°1 à la délibération n°AG260304.02 – Rapport de gestion de l'ordonnateur	8
Annexe n°2 à la délibération n°AG260304.02 – La Balance	12
Annexe n°3 à la délibération n°AG260304.02 – Le Bilan.....	14
Annexe n°4 à la délibération n°AG260304.02 – Le Compte de résultat	15
3. Délibération AG260304.03 – Adoption du programme d'activités 2026	16
Annexe n°1 à la délibération n°AG260304.03 : programme d'activités 2026, objectifs détaillés ..	17
4. Délibération AG260304.04 – Adhésion 2026 du Groupement à l'Association des professeurs de langues vivantes	19
5. Information sur le bilan de rentrée 2025-2026	20

Délibération AG260304.01 : Adoption du rapport d'activités 2025

Mesdames, Messieurs,

2025 aura constitué la première année de mise en œuvre du nouveau projet d'établissement du Groupement « D'òc ».

Trois axes structurent désormais le programme d'activités – Développer, Observer, Communiquer - et les principaux chantiers poursuivis et globalement aboutis en 2025 sont listés ici et illustrés en annexe :

DEVELOPPER

- L'aboutissement de la convention-cadre Etat-Régions pour le développement de la transmission et de l'usage social de l'occitan-langue d'oc ;
- La conception d'un schéma de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle (phase 1) ;
- La conception d'un projet de plateforme numérique de formations hybrides ;
- La conception de programmes de formations professionnelles en partenariat avec le CNFPT d'une part, avec le CFPO Montanhòu d'autre part ;
- La réalisation d'outils de médiation linguistique ;
- La candidature au programme Horizon pour le développement d'animations et d'outils pédagogiques ;
- L'installation d'une conférence permanente interrégionale des acteurs de l'occitan, le partage et l'élargissement du programme d'activités « D'òc amassas » ;
- Le soutien ou l'accompagnement des acteurs régionaux ou interrégionaux de l'occitan ;
- La contribution au développement de l'enseignement scolaire et l'amorçage du travail relatif à l'élaboration des conventions académiques déclinées ;
- Le pilotage de la formation Ensenhar professor, le développement de pistes pour son adaptation et son optimisation ;
- La gestion de la fin des dispositifs d'aides individuelles (Ensenhar étudiant, DCL) ;
- La contribution au développement de la socialisation par la recherche de partenariats avec d'autres collectivités territoriales notamment.

OBSERVER

- L'enrichissement permanent et le développement de l'observatoire de l'enseignement ;
- L'enrichissement permanent et le développement de l'observatoire des acteurs et des actions ;
- L'anticipation du renouvellement d'une enquête sociolinguistique ;
- Le développement d'une compétence cartographique au sein du Groupement.

COMMUNIQUER

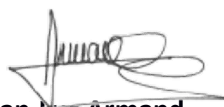
- La communication digitale sur les réseaux sociaux et les sites internet de l'Office, notamment s'agissant des activités de l'Office et de ses partenaires ;
- La définition et le début de mise en œuvre d'une stratégie d'influence sur les réseaux sociaux, la mise en place d'une veille et curation permanente, l'organisation d'une rencontre de type « master class » des nano-influenceurs identifiés, la valorisation de la démarche au sein d'un colloque universitaire ;
- La mise en œuvre et l'amplification de la campagne « Prêts pour l'oc, près de chez vous », la participation à des événements ciblés ;
- La conception d'un projet d'application smartphone ludique et communautaire de sensibilisation à l'occitan ;
- La conception et l'expérimentation de journées de sensibilisation à l'occitan auprès des élus et agents des collectivités territoriales ;
- La participation aux salons d'orientation des collégiens et lycées des deux Régions.

TRANSVERSAL

- Le renforcement du positionnement du Groupement et de ses partenaires à l'échelle nationale, la coopération avec les services centraux de l'Etat, la contribution aux travaux parlementaires ;
- Le développement de partenariats à l'échelle de l'espace occitan avec des collectivités hors périmètre prioritaire de l'Office ;
- La contribution aux partenariats engagés entre Offices de langue, l'animation régulière du « réseau » ;
- La recherche et l'obtention de financements externes ;
- La gestion administrative et financière du Groupement.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

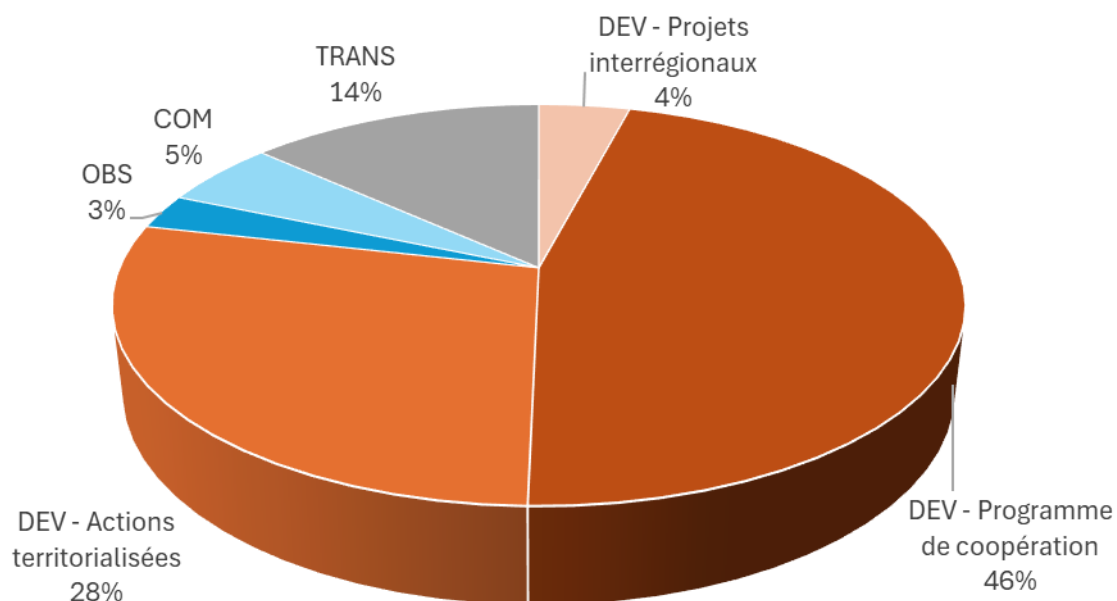
ARTICLE UNIQUE : le rapport d'activités 2025 est approuvé.



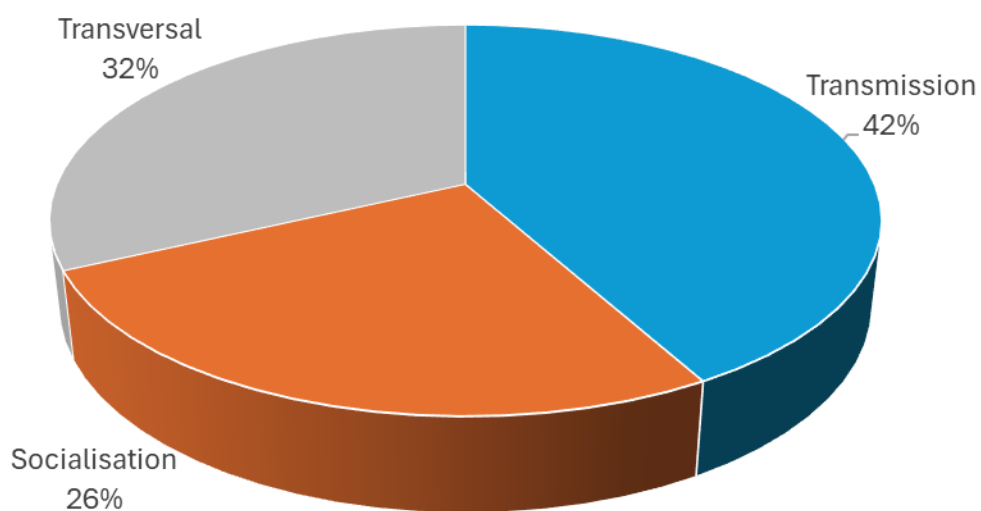
Jean-Luc Armand

Président du Conseil d'administration du
Groupement

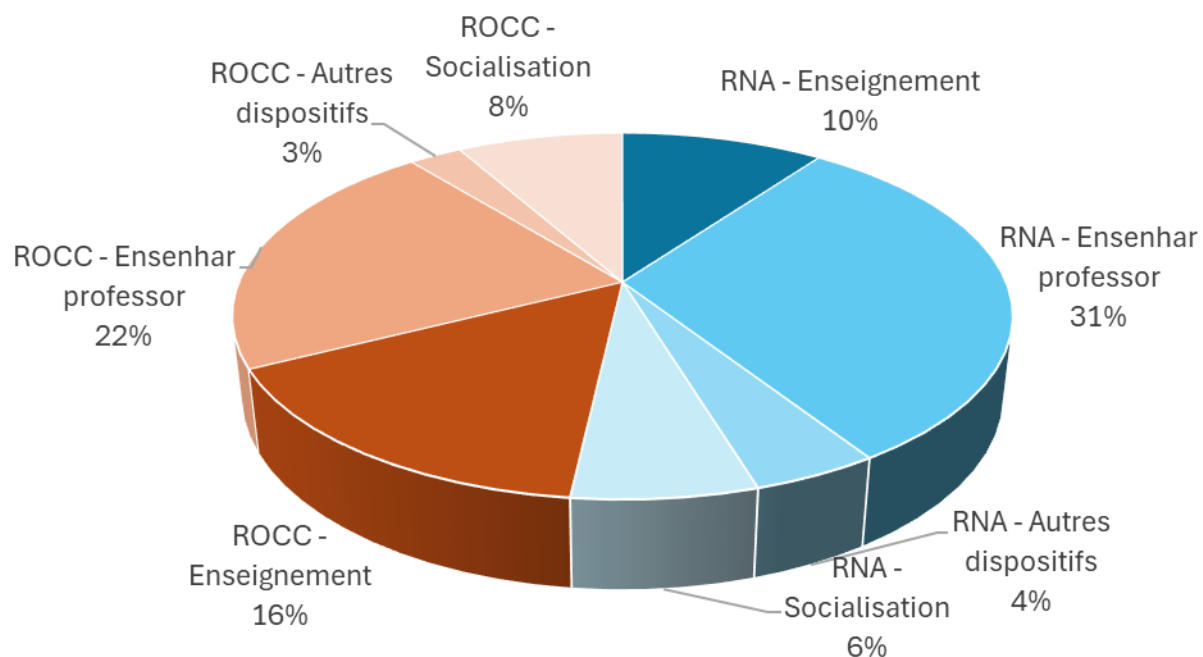
BUDGET 2025 : REALISATION PAR AXE



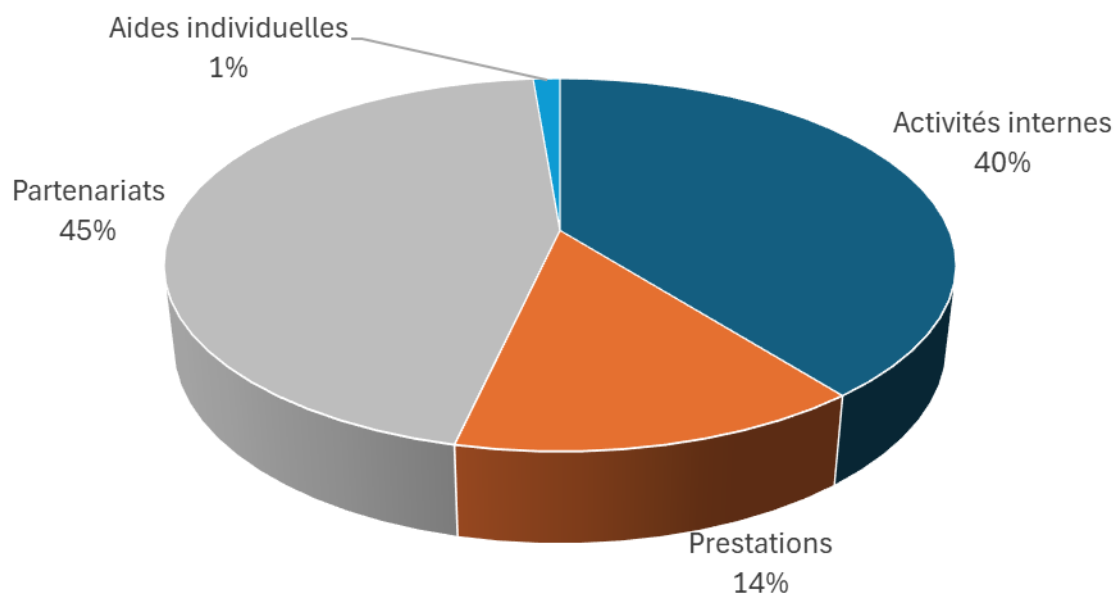
BUDGET 2025 : REPARTITION DES ACTIVITES ENTRE TRANSMISSION ET SOCIALISATION



BUDGET 2025 : REPARTITION DES ACTIVITES TERRITORIALISEES



BUDGET 2025 : REPARTITION ENTRE ACTIVITES INTERNES ET EXTERNALISATIONS



Délibération AG260304.02 – Adoption du compte financier 2025 du Groupement

Mesdames, Messieurs,

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu l'article 11.2 de la convention constitutive du Groupement,

L'Assemblée générale délibère notamment annuellement sur le compte financier du Groupement. Celui-ci présente un résultat bénéficiaire en 2025 de 77 481,98 €.

L'ensemble des détails du compte financier sont présentés en annexe.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de proposer à l'Assemblée Générale d'adopter le compte financier 2025 avec un résultat bénéficiaire de 77 481,98 € et d'affecter le résultat bénéficiaire au report à nouveau.

ARTICLE UN : l'Assemblée générale approuve le compte financier 2025.

ARTICLE DEUX : l'Assemblée Générale affecte le résultat patrimonial à hauteur de 77 481,98 € en report à nouveau conformément au résultat présenté dans les tableaux des emplois et de situation patrimoniale qui sont joint en annexe à la présente délibération.



Jean-Luc Armand

Président du conseil d'administration

RAPPORT DE GESTION DE L'ORDONNATEUR

1. COMMENTAIRES RELATIFS AU COMPTE FINANCIER

1.1. BALANCE COMPTABLE

La balance comptable regroupe l'ensemble des sommes créditées et des sommes débitées pour chaque compte du Groupement, ainsi que les soldes correspondants, sur la période de l'exercice 2025, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les comptes sont classés par ordre croissant (des comptes de classe 1 aux comptes de classe 7).

Le tableau indique, pour chaque compte et à la fois pour les montants en débit et les montants en crédit :

- Le bilan d'entrée du compte (BE), c'est-à-dire après apurement puis extourne du même compte de l'exercice antérieur,
- Le montant de l'opération exécutée, c'est-à-dire le mouvement exécuté pendant l'année,
- Le total, c'est-à-dire le résultat de la somme entre le BE et l'opération exécutée.

Comptes de classe 1 (comptes de capitaux) :

- Comptes 110, 120 et 134121 :

Les fonds propres de l'Office passent de 211 019,05 € à 288 501,03 €, soit **une hausse de 77 481,98 €**. Cette hausse découle :

> **D'un résultat comptable positif de 77 481,98 € ;**

5 000 € (compte 134121) correspondent à la valeur estimée de la mise à disposition annuelle de locaux par la Région Occitanie pour l'antenne de Toulouse.

Cependant, comme l'Office n'a pas la maîtrise de ces locaux, ces sommes devaient disparaître des lignes budgétaires en 2025 comme c'est le cas pour les locaux mis à disposition de l'antenne de Bordeaux pour la Région Nouvelle-Aquitaine. Or ils n'ont pas fait l'objet d'un traitement sur l'exercice comme prévu mais seront traités sans faute sur l'exercice 2026.

Comptes de classe 2 (comptes d'immobilisation) :

Ces immobilisations concernent tout à la fois des biens immatériels (compte 20531 : logiciels) et matériels (21356, 218327, 21887).

De 39 383,66 € de valeur brute des biens immobilisés en bilan d'entrée (BE / débit) et de 39 393,66 € - 29 532,83 € = 9 860,83 € en valeur nette (c'est-à-dire après amortissement jusqu'en 2025).

Comptes de classe 3 (comptes de stocks) :

L'Office ne possédant ni stocks ni encours, aucun compte de classe 3 n'a été mouvementé.

Comptes de classe 4 (comptes de tiers) :

Pour ce qui concerne le solde de ces comptes :

Au crédit :

- Les 347 008,10 € sont relatifs aux Charges à Payer (c'est-à-dire des charges n'ayant pas encore fait l'objet d'un paiement : compte 4 081) ;
- Les 61 812,32 € sont relatifs aux cotisations de retraite complémentaire dues (compte 4374).

Comptes de classe 5 (comptes de trésorerie)

La trésorerie du Groupement est passée de 625 558,34 € en Bilan d'entrée à 643 521,80 € en fin d'exercice (au 31 décembre 2025).

Comptes de classe 6 (comptes de charge)

A noter en particulier les comptes 62 où l'on retrouve pour part principale les marchés ENSENHAR professeur ainsi que les comptes 65 qui correspondent aux subventions et aides individuelles versées à des tiers (bourses, subventions, etc.).

Comptes de classe 7 (comptes de produits)

Ici, même logique, il s'agit de produits ayant été « titrés » par l'Office durant l'exercice.

A noter, au-delà des contributions prévues au budget initial 2025, une contribution complémentaire sur projet du ministère de la Culture de 20 000€ ainsi qu'une subvention d'équipement de la Région Nouvelle-Aquitaine de 75 000€ (rattrapage ordre de recettes 2024).

1.2. – BILAN

PASSIF DU GROUPEMENT : pour rappel, le passif en comptabilité est l'origine des fonds qui viennent financer l'actif, c'est-à-dire ce que possède l'Office.

Pour ce qui relève des fonds propres, mêmes remarques que supra sur la balance des comptes relativement aux comptes 110, 120 et 134121 :

Les fonds propres de l'Office passent de 211 019,05 € à 288 501,03 €, soit **une hausse de 77 481,98 €**.

Pour ce qui relève des provisions pour risques et charges :

L'ensemble des provisions pour risques et charges ont été apurées en 2025.

Pour ce qui relève des dettes :

- Les 347 008,1 € sont relatifs aux Charges à Payer (c'est-à-dire des charges n'ayant pas encore fait l'objet d'un paiement : compte 4 081) ;
- Les 61 502,5 € sont relatifs à des dettes fiscales et sociales.

ACTIF DU GROUPEMENT : l'actif, pour rappel est ce que possède le Groupement.

Pour ce qui relève de l'actif immobilisé : d'un montant brut de 39 383,66 € au 31/12/2025, sa valeur nette (c'est-à-dire après déductions des amortissements) est de 9 850,83 €.

Pour ce qui relève de la trésorerie :

Il s'agit de l'argent disponible sur le compte au trésor en date du 31 décembre.

1.3. RÉSULTAT

(cf. supra)

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. – TABLEAU DES EMPLOIS

Agents rémunérés par l'Office

Sur l'exercice 2025, 5,15 ETPT¹ ont été directement rémunérés par l'organisme.

L'équipe a été stabilisée sur toute l'année 2025.

Agents mis à disposition de l'Office

Pour 2025, 1,92 ETPT sont inscrits :

2 agents mis à disposition par le ministère de l'Éducation nationale, dont 1 à 80% à compter du 1^{er} septembre 2025.

2.2. – COMPTE DE RÉSULTAT

Sont commentés ci-après les écarts significatifs :

> CHARGES

Fonctionnement autres que charges de personnels :

Dans ce cadre, le montant exécuté des interventions comprend l'ensemble des montants versés aux opérateurs subventionnés ou aux bénéficiaires d'aide individuelles de l'année 2025 ou des années antérieures, alors que les montants inscrits au budget indiquent le montant total des aides qui peuvent être engagées, par un vote de l'Assemblée générale ou par la commande publique (cette dernière concernant le dispositif Ensenhar-professeur notamment).

L'exécution de ce budget dépend donc des tiers bénéficiaires et de leur capacité à demander le versement de leurs aides. Sont en effet comptabilisés comme charges les montants des aides versées uniquement.

> PRODUITS

Sur les subventions de l'État et des Régions, cela correspond à la totalité des subventions de fonctionnement versées et prévues au budget initial, ainsi qu'à 50% d'une subvention d'équipement versée par la Région

¹ Équivalent Temps Plein Travaillé. L'ETPT est l'unité de décompte dans laquelle sont exprimés à la fois les plafonds d'emplois et les consommations de ces plafonds. Ce décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

Nouvelle-Aquitaine (reliquat 2024), d'une subvention sur projet du ministère de la Culture de 20k€ ainsi que 3000€ de produits divers.

> **RÉSULTAT**

Le résultat comptable de l'Office est de **77 481,98 € en bénéfice**, initialement estimé à 0 € au budget.

2.3. TABLEAU D'EXÉCUTION DE LA TRÉSORERIE

Le prévisionnel de trésorerie est calculé sur une base moyenne de répartition des encaissements et décaissements. Mais ces derniers sont pour la très grande majorité dépendants de tiers, d'où les écarts constatés dans la temporalité de leurs exécutions.



Gautier Lagalaye, Ordonnateur

Annexe n°2 à la délibération n°AG260304.02 – La Balance

Etablissement : OFICI PUBLIC DE LA LENGA OCCITANA		CADRE 1						Exercice : 2025	
Balance définitive des comptes du Grand livre									
Compte		Débit			Crédit			Solde	
N° compte	Libellé	BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit
110	report à nouveau créditeur	0,00	24 586,74	24 586,74	230 605,79	0,00	230 605,79	0,00	206 019,05
120	Résultat de l'exercice (bénéfice)	0,00	0,00	0,00	0,00	77 481,98	77 481,98	0,00	77 481,98
129	Résultat de l'exercice (déficit)	24 586,74	0,00	24 586,74	0,00	24 586,74	24 586,74	0,00	0,00
134121	Région Occitanie	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Total classe:	1	24 586,74	24 586,74	49 173,48	235 605,79	102 068,72	337 674,51	0.00	288 501,03
20531	Logiciels acquis ou sous-traités	2 650,82	0,00	2 650,82	0,00	0,00	0,00	2 650,82	0,00
21356	Installations générales, agencements, aménagements	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
218327	Matériel informatique acquis	30 996,40	0,00	30 996,40	0,00	0,00	0,00	30 996,40	0,00
21887	Matériel téléphonique acquis	736,44	0,00	736,44	0,00	0,00	0,00	736,44	0,00
280531	Amortissement des logiciels	0,00	0,00	0,00	2 650,82	0,00	2 650,82	0,00	2 650,82
2818327	Amortissement du matériel informatique	0,00	0,00	0,00	23 675,53	2 470,04	26 145,57	0,00	26 145,57
281887	Amortissement Matériel Téléphonique	0,00	0,00	0,00	736,44	0,00	736,44	0,00	736,44
Total classe:	2	39 383,66	0,00	39 383,66	27 062,79	2 470,04	29 532,83	39,383.66	29 532,83
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou de prestations d	0,00	256 244,87	256 244,87	0,00	256 244,87	256 244,87	0,00	0,00
4081	ENP - Achats de biens ou prestations de services	0,00	390 796,26	390 796,26	400 596,26	337 208,10	737 804,36	0,00	347 008,10
421	REMUNERATIONS	0,00	185 867,82	185 867,82	0,00	185 867,82	185 867,82	0,00	0,00
422	OEUVRES SOCIALES	0,00	130,00	130,00	56,00	74,00	130,00	0,00	0,00
431	URSSAF	0,00	69 150,18	69 150,18	0,04	69 151,35	69 151,39	0,00	1,21
4373	Chèques restaurants	0,00	12 074,23	12 074,23	0,00	12 074,23	12 074,23	0,00	0,00
4374	Cotisations de retraite complémentaire	0,00	23 883,72	23 883,72	29 707,49	55 988,55	85 696,04	0,00	61 812,32
4417	Subventions de fonctionnement	3 500,00	1 308 550,00	1 312 050,00	0,00	1 271 050,00	1 271 050,00	41 000,00	0,00
4426	Prélèvement à la source	0,00	6 453,00	6 453,00	0,37	6 454,60	6 454,97	0,00	1,97
44711	Taxe sur les salaires	0,00	7 412,00	7 412,00	0,00	7 412,00	7 412,00	0,00	0,00
467	Autres comptes débiteurs ou créditeurs	0,00	697 545,54	697 545,54	0,00	694 545,54	694 545,54	3 000,00	0,00
4711	recette perçue avant émission de titres	0,00	22 144,20	22 144,20	0,00	22 192,20	22 192,20	0,00	48,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	16 725,48	16 725,48	0,00	16 725,48	16 725,48	0,00	0,00
Total classe:	4	3 500,00	2 996 977,30	3 000 477,30	430 360,16	2 934 988,74	3 365 348,90	44,000.00	408 871,60
5151	Compte au Trésor	625 558,34	1 281 239,65	1 906 797,99	0,00	1 263 276,19	1 263 276,19	643 521,80	0,00
Total classe:	5	625 558,34	1 281 239,65	1 906 797,99	0,00	1 263 276,19	1 263 276,19	643,521.80	0,00
611	Sous-traitance générale	0,00	3 420,21	3 420,21	0,00	3 420,21	3 420,21	0,00	0,00
6135	location plus SAV	0,00	7 316,65	7 316,65	0,00	7 316,65	7 316,65	0,00	0,00
6138	Autres locations	0,00	6 388,74	6 388,74	0,00	6 388,74	6 388,74	0,00	0,00
616	Primes d'assurance	0,00	636,77	636,77	0,00	636,77	636,77	0,00	0,00
618	Divers	0,00	78,00	78,00	0,00	78,00	78,00	0,00	0,00

CADRE 1
Balance définitive des comptes du Grand livre

Compte		Débit			Crédit			Solde	
N° compte	Libellé	BE	Opération ex	Total	BE	Opération ex	Total	Débit	Crédit
6226	Honoraires	0,00	371 441,40	371 441,40	0,00	371 441,40	371 441,40	0,00	0,00
6231	publicite annonce insertion	0,00	6 086,00	6 086,00	0,00	6 086,00	6 086,00	0,00	0,00
6238	Divers - Gratification stagiaire	0,00	4 171,65	4 171,65	0,00	4 171,65	4 171,65	0,00	0,00
6256	MISSIONS	0,00	26 147,59	26 147,59	0,00	26 147,59	26 147,59	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	8 400,53	8 400,53	0,00	8 400,53	8 400,53	0,00	0,00
6258	Divers	0,00	91,00	91,00	0,00	91,00	91,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	0,00	6 877,46	6 877,46	0,00	6 877,46	6 877,46	0,00	0,00
6283	formation continue du personnel de l'établissement	0,00	2 717,19	2 717,19	0,00	2 717,19	2 717,19	0,00	0,00
6287	Prestations extérieures d'informatique	0,00	8 588,90	8 588,90	0,00	8 588,90	8 588,90	0,00	0,00
6311	Taxe sur les salaires	0,00	18 290,73	18 290,73	0,00	18 290,73	18 290,73	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autr	0,00	492,00	492,00	0,00	492,00	492,00	0,00	0,00
6411	Traitements, salaires et appointements	0,00	179 046,04	179 046,04	0,00	179 046,04	179 046,04	0,00	0,00
6451	Cotisations d'assurance maladie	0,00	69 151,35	69 151,35	0,00	69 151,35	69 151,35	0,00	0,00
64532	CNRACL	0,00	17 477,95	17 477,95	0,00	17 477,95	17 477,95	0,00	0,00
645351	RAFP	0,00	674,97	674,97	0,00	674,97	674,97	0,00	0,00
645352	IRCANTEC	0,00	6 577,28	6 577,28	0,00	6 577,28	6 577,28	0,00	0,00
64538	Cotisation retraite pension autres	0,00	23 091,84	23 091,84	0,00	23 091,84	23 091,84	0,00	0,00
6478	Divers	0,00	6 788,60	6 788,60	0,00	6 788,60	6 788,60	0,00	0,00
65731	Charges d'intervention pour compte propre – transfert aux	0,00	489 281,34	489 281,34	0,00	489 281,34	489 281,34	0,00	0,00
65734	Charges d'intervention pour compte propre Transferts aux	0,00	662 934,20	662 934,20	0,00	662 934,20	662 934,20	0,00	0,00
6811	Dotation aux amortissements des immo corp et incor	0,00	2 470,04	2 470,04	0,00	2 470,04	2 470,04	0,00	0,00
Total classe:	6	0,00	1 928 638,43	1 928 638,43	0,00	1 928 638,43	1 928 638,43	0,00	0,00
74121	contribution pour charge de service public	0,00	151 000,00	151 000,00	0,00	151 000,00	151 000,00	0,00	0,00
7442	Région	0,00	1 157 550,00	1 157 550,00	0,00	1 157 550,00	1 157 550,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers	0,00	12 804,15	12 804,15	0,00	12 804,15	12 804,15	0,00	0,00
Total classe:	7	0,00	1 321 354,15	1 321 354,15	0,00	1 321 354,15	1 321 354,15	0,00	0,00
890	Bilan d'ouverture	0,00	693 028,74	693 028,74	0,00	693 028,74	693 028,74	0,00	0,00
Total classe:	8	0,00	693 028,74	693 028,74	0,00	693 028,74	693 028,74	0,00	0,00
Total général		693 028,74	8 245 825,01	8 938 853,75	693 028,74	8 245 825,01	8 938 853,75	726 905,46	726 905,46

Annexe n°3 à la délibération n°AG260304.02 – Le Bilan

Etablissement : OFICI PUBLIC DE LA LENGA OCCTIANA					Exercice :2025		
Bilan							
ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2 024	PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
	Brut	Amortissement dépréciation	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	2 650,82	2 650,82			Financements reçus		
Immobilisations corporelles					Financement de l'actif par l'état		
Terrains					Financement de l'actif par des tiers	5 000,00	
Constructions	5 000,00		5 000,00		Fonds propres des fondations		
Installations techniques, matériels et outillage					Ecart de réévaluation		
Collections					Réserves		
Biens historiques et culturels					Report à nouveau	206 019,05	
Autres immobilisations corporelles	31 732,84	26 882,01	4 850,83		Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	77 481,98	
Immobilisations mises en concession					Provisions réglementées		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur commandes					TOTAL FONDS PROPRES	288 501,03	
Immobilisations grevées de droits							
Immobilisations corporelles (biens vivants)					Provisions pour risques et charges		
					Provisions pour risques		
Immobilisations financières					Provisions pour charges		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	39 383,66	29 532,83	9 850,83		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
					DETTES FINANCIERES		
					Emprunts obligataires		
					Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
					Dettes financières et autres emprunts		
					TOTAL DETTES FINANCIERES		
ACTIF CIRCULANT					DETTES NON FINANCIERES		
Stocks							
Créances					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	347 008,10	
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques), des organismes internationaux et la Commission européenne	41 000,00		41 000,00		Dettes fiscales et sociales	61 815,50	
Créances sur les clients et comptes rattachés					Avances et acomptes reçus		
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)					Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)					Autres dettes non financières	48,00	
Créances sur les autres débiteurs	3 000,00		3 000,00				
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	44 000,00		44 000,00		TOTAL DETTES NON FINANCIERES	408 871,60	
TRESORERIE					TRESORERIE		
Valeurs mobilières de placement					Autres éléments de trésorerie passive		
Disponibilités	643 521,80		643 521,80				
Autres							
TOTAL TRESORERIE	643 521,80		643 521,80		TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation					Comptes de régularisation		
Ecart de conversion actif					Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	726 905,46	29 532,83	697 372,63		TOTAL GENERAL	697 372,63	

Annexe n°4 à la délibération n°AG260304.02 – Le Compte de résultat

Etablissement : OFICI PUBLIC DE LA LENGA OCCITANA			Exercice : 2025		
Compte de résultat					
CHARGES	Exercice 2025	Exercice 2024	PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats			Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Consommation de marchandises et approvisionnements, réalisation de travaux et consommation directe de services par l'organisme au titre de son activité ainsi que les charges liées à la variation des stocks	265 453,43		Subventions pour charges de service public		
Charges de personnel			Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	1 308 550,00	
Salaires,traitements et rémunérations diverses	179 046,04		Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Charges sociales	113 162,99		Dons et legs		
Intéressement et participation			Produits de la fiscalité affectée		
Autres charges de personnel	6 749,60		Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)	15 188,73		Ventes de biens ou prestations de services		
Dotations aux amortissements,dépréciations,provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	2 470,04		Produits de cessions d'éléments d'actif		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	582 070,83		Autres produits de gestion	12 804,15	
CHARGES D'INTERVENTION			Production stockée et immobilisée		
Dispositif d'intervention pour compte propre			Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Transferts aux ménages			Autres produits		
Transferts aux entreprises			Reprises sur amortissements,dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Transferts aux collectivités territoriales			Reprises du financement rattaché à un actif		
Transferts aux autres collectivités	661 801,34		Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme					
Dotations aux provisions et dépréciations					
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	661 801,34				
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)					
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	1 243 872,17		TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 321 354,15	
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Charges d'intérêt			Produits des participations et des prêts		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Pertes de change			Intérêts sur créances non immobilisées		
Autres charges financières			Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Dotations aux amortissements,dépréciations et aux provisions financières			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
			Gains de change		
			Autres produits financiers		
			Reprises sur amortissements,dépréciations et provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES			TOTAL PRODUITS FINANCIERS		
Impôt sur les sociétés					
RESULTAT DE L'ACTIVITE (B E N E F I C E)	77 481,98		RESULTAT DE L'ACTIVITE (P E R T E)		
TOTAL CHARGES	1 321 354,15		TOTAL PRODUITS	1 321 354,15	

Délibération AG260304.03 – Adoption du programme d'activités 2026

Mesdames, Messieurs,

2026 constitue la deuxième année de mise en œuvre du nouveau projet d'établissement du Groupement, désormais co-piloté en partenariat avec le Cirdoc-Inoc, et devenant « D'òC amassas » par l'implication des différents acteurs membres de la Conférence permanente interrégionale.

Le plan de charges est défini selon les axes du programme d'activités – Développer, Observer, Communiquer – et ajusté en fonction des moyens potentiellement mobilisables.

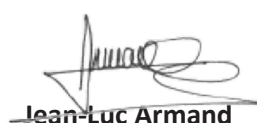
Le programme d'activités prévisionnel 2026 est résumé dans le tableau ci-après et détaillé en annexe de la présente.

La répartition des activités territorialisées ou "à la carte" est projetée à 50% sur chacune des deux Régions.

AXES / CHAMPS D'ACTIVITE	NBRE JOURS PREV	COUTS EXT. PREV	COUT TOT PREV
DEVELOPPER			
Démarches ou projets interrégionaux	160	15k€	80k€
Programme de coopération interrégional pluriannuel	33	592k€	605k€
Activités territorialisées, « à la carte »	410	185k€	352k€
OBSERVER			
Observatoire de l'enseignement	118		48k€
Observatoire des acteurs et des actions			
Observatoire de l'usage social de la langue			
COMMUNIQUER			
Plan de communication « sur l'Office »	171	40k€	109k€
Plan de communication « sur la langue »			
TRANSVERSAL			
Pilotage et transversal	308		184k€
Gestion administrative et financière	113		
Provisions pour ajustement	33		

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de proposer à l'Assemblée Générale

ARTICLE UNIQUE : le programme d'activités 2026 tel que précisé dans la présente ainsi qu'en annexe est adopté.



Jean-Luc Armand

Président du conseil d'administration

Annexe n°1 à la délibération n°AG260304.03 : programme d'activités 2026, objectifs détaillés

AXES	SOUS-AXES	OBJETIFS GENERAUX	AGENT
DEVELOPPER	Conception, accompagnement ou pilotage de projets interrégionaux	Coordonner la convention interacadémique	G. LAGALAYE
		Concevoir un schéma de développement de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle : phase 2	S. BLACHON
		Expérimenter des démarches de promotion de l'occitan comme « compétence métiers » : démarche « encontradas » à réaliser sur l'académie de Montpellier, puis à dupliquer le cas échéant	S. BLACHON Autres chargés d'études et de développement, le cas échéant
		Créer une plateforme numérique de formations hybrides – phase 1 (sous réserve candidature Erasmus+ notamment)	V. JAVALOYES
		Coordonner le projet européen Linguae+ (sous réserve projet retenu)	S. BLACHON
		Créer une application ludique et communautaire de sensibilisation à l'occitan – phase 1	V. JAVALOYES
	Programme de coopération interrégionale	Animer la Conférence permanente interrégionale et ses six commissions	G. LAGALAYE
		Accompagner, mobiliser ou soutenir les opérateurs des politiques éducatives	S. BLACHON (APRENE) M. PUECH (CAP'OC et Oc-BI)
		Accompagner, mobiliser ou soutenir les opérateurs des politiques culturelles	V. JAVALOYES
		Accompagner, mobiliser ou soutenir l'autre opérateur de politique linguistique	V. JAVALOYES
	Activités territorialisées	Aboutir les conventions académiques déclinées et contribuer au développement de l'enseignement scolaire en Nouvelle-Aquitaine	M. PUECH (ac. de Bordeaux) O. ZERDAB (ac. de Limoges et Poitiers)
		Aboutir les conventions académiques déclinées et contribuer au développement de l'enseignement scolaire en Occitanie	S. BLACHON (ac. de Montpellier) N. FALXA (ac. de Toulouse Sud) O. ZERDAB (ac. de Toulouse Nord)
		Mettre en œuvre le dispositif Ensenhar professor en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, expérimenter d'autres formes (partenariat Cirdoc notamment), adapter le dispositif aux besoins spécifiques et l'optimiser	M. PUECH
		Contribuer au développement de la socialisation en Nouvelle-Aquitaine, expérimenter notamment des démarches d'EAC dans l'environnement scolaire en partenariat avec le Cirdoc	V. JAVALOYES (Pays de Béarn...) M. PUECH (Pays basque et Landes...) N. FALXA (Dordogne...) O. ZERDAB (Limousin)
		Contribuer au développement de la socialisation en Occitanie	S. BLACHON (Montpellier Métropole...) N. FALXA (Ville de Toulouse et Gers...) O. ZERDAB (PNR Causses du Quercy...)
OBSERVER		Développer et animer l'observatoire de l'enseignement, réaliser le programme de cartographies afférent, réaliser les enquêtes « ressources potentielles » sur l'ensemble du territoire interacadémique, réaliser une enquête auprès des étudiants en occitan et réaliser une enquête relative aux continuités de parcours scolaire en Région Occitanie.	N. FALXA

COMMUNIQUER		Développer et animer l'observatoire des acteurs et des actions, réaliser le programme de cartographies afférent,	
		Développer et animer l'observatoire de l'usage social de la langue, réaliser le programme de cartographies afférent, anticiper enquête sociolinguistique 2027, réaliser une enquête « demande sociale » dans le cadre de La Passem	
		Amorcer le projet de création d'un atlas des pays d'oc numérique	
	Sus la Tèla	Programmer et mettre en œuvre la communication digitale de l'Office et de ses partenaires	V. JAVALOYES O. ZERDAB
		Assurer la veille et curation des réseaux sociaux, animer et amplifier le réseau d'influenceurs	
		Etudier la faisabilité d'une page Instagram « Occitania secreta » en partenariat avec le Cirdoc	
		Actualiser/réviser les sites internet de l'Office	
	Sus la taula	Porter le projet de promotion d'usage de la langue « Se canti, tu que cantes » - phase 1 (podcasts, exposition, karaoké) et coordonner la campagne de promotion linguistique en lien avec les compagnies musicales oc (événement Babel)	
		Contribuer à la démarche « Prêts pour l'oc... » portée par le Cirdoc, développer les outils en fonction des publics et participer aux événements ciblés	
		Contribuer à la démarche « Ecouter-Parler » portée par le Cirdoc	
		Développer un ou des outils de médiation linguistiques à l'attention du public adolescent	
		Contribuer à des journées de sensibilisation élus-agents	
		Renouveler les supports de communication physiques de l'Office	
		Contribuer à la conception et à l'organisation des Rencontres occitanes 2026.	
TRANSVERSAL		Piloter l'établissement et coordonner l'ensemble des actions transversales et partenariales	G. LAGALAYE
		Expérimenter la mutualisation des fonctions ressources avec le Cirdoc	G. LAGALAYE F. MALARDIER
		Gérer financièrement le Groupement.	F. MALARDIER
		Gérer administrativement le Groupement.	F. MALARDIER

Délibération AG260304.04 – Adhésion 2026 du Groupement à l'Association des professeurs de langues vivantes

Mesdames, Messieurs,

L'Association des professeurs de langues vivantes (APLV) est une association loi 1901 qui fédère l'ensemble des enseignants et des enseignantes de langues vivantes. Elle édite et publie la revue *Les Langues modernes* portant sur l'enseignement des langues en général, la linguistique appliquée à l'enseignement des langues, la didactique des langues, les politiques linguistiques, etc.

L'APLV est par ailleurs membre de l'Observatoire européen du plurilinguisme qui a pour vocation de fournir une plate-forme de mutualisation des moyens documentaires autour du plurilinguisme à l'échelle européenne et de la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes (FIPLV), fondée en 1931 et qui dispose du statut d'organisation non gouvernementale auprès de l'UNESCO. Elle collabore également avec le Centre européen pour les langues vivantes et France Education International (ex CIEP). Plusieurs professeurs d'occitan sont membres de l'APLV, tous secteurs éducatifs confondus.

Les dispositions statutaires de l'APLV prévoient l'adhésion d'organisations partenaires au titre de membres associés. Ces membres ne participent pas aux votes mais peuvent prendre part aux travaux. Ils sont notamment sollicités dans le cadre des différents groupes de travail.

La participation de l'Office aux travaux de l'APLV constitue un moyen de renforcer le discours de preuve autour des enjeux du bi/plurilinguisme, en lien avec le développement de l'offre d'enseignement en occitan. Elle permet également de faire le lien avec les acteurs enseignants, institutionnels et européens.

Le montant de l'adhésion est fixé à 78€ pour 2026. Cette adhésion est valable pour la durée de l'année civile et inclut l'abonnement à la revue *Les Langues Modernes*.

En conséquence, Mesdames, Messieurs, j'ai l'honneur de vous proposer d'adopter la délibération suivante :

ARTICLE UN : L'Office public de la langue occitane sollicite auprès de l'APLV une adhésion pour l'année civile 2026 en tant que membre associé pour un montant de 78€.

ARTICLE DEUX : Ce montant est inscrit au budget de fonctionnement 2026.


Jean-Luc Armand

Président du conseil d'administration





Bilanç de
rentrada

2025-2026

I. Bilan de rentrée 25/26

Contexte global

- > **13 151 élèves en moins** dans les écoles des 4 académies principales.
- > Le collège est désormais très largement touché
100% des départements de l'académie de Bordeaux
- > Les effectifs **se maintiennent** au lycée

I. Bilan de rentrée 25/26

1) Académie de Bordeaux

Modalité	Nombre d'élèves			Pourcentage d'élèves		
	2024	2025	Evolution	2024	2025	Evolution
Bilingue à parité	2 364	2 540	+ 176	0,93%	1,01%	+0,08%
Renforcé	1 917	2 047	+ 130	0,75%	0,82%	+0,07%

Modalité	Nombre d'élèves		
	2024	2025	Evolution
Collège DNL	334	360	+ 26
Collège Option	2 082	2 231	+ 149
Lycée	146	152	+ 6

I. Bilan de rentrée 25/26

1) Académie de Bordeaux

Un bilan nuancé pour l'immersif Calandreta :

Le collège Calandreta de Pau, seul de l'académie, poursuit sa progression spectaculaire.

88 élèves cette année, soit +27% en un an, et +50% en cinq ans.

Toutefois, dans le premier degré, les effectifs baissent légèrement, essentiellement à cause de la situation compliquée à Pessac.

Dans le privé confessionnel :

Le seul cursus bilingue de notre espace se maintient.

La chute se poursuit dans le secondaire : 100 en collèges (-26) et 13 en lycée (-1).

I. Bilan de rentrée 25/26

2) Académie de Limoges

La Calandreta de Limoges accueille cette année 28 élèves (+3)

L'enseignement renforcé se développe en Corrèze (52 élèves contre 28 l'an dernier)

Modalité	Nombre d'élèves		
	2024	2025	Evolution
Collège Public	61	48	- 13
Collège Privé	24	23	- 1
Lycée Public	19	18	- 1
Lycée Privé	9	14	+ 5

I. Bilan de rentrée 25/26

3) Académie de Montpellier

1^{er} degré

	Nombre d'élèves			Pourcentage d'élèves		
Modalité	2024	2025	Evolution	2024	2025	Evolution
Immersif	1 766	1 689	- 77	1,26%	1,28%	+0,02%
Bilingue à parité	1 494	1 526	+ 146			
Renforcé	470	510	+ 40			

10 107 élèves bénéficieraient d'un enseignement extensif :
langue vivante ou initiation.

III. Académie de Montpellier

2nd degré

Globalement, les effectifs sont assez stables en collège mais avec des situations disparates : -11% dans le Gard en option, +13% en option en Lozère...

Au lycée, la baisse se poursuit : de 190 à 178.

En Calandreta, les collégiens de Montpellier et Maraussan sont cette année 209, contre 198 l'an passé.

Au lycée immersif, ils n'étaient que 4 l'an dernier et sont cette année 10 avec une cohorte de seconde plus fournie.

I. Bilan de rentrée 25/26

4) Académie de Toulouse

	Nombre d'élèves			Pourcentage d'élèves		
Modalité	2024	2025	Evolution	2024	2025	Evolution
Immersif	1 034	1 018	- 16	0,39%	0,39%	-
Bilingue	4 172	4 098	- 70	1,59%	1,60%	+ 0,01%
Renforcé	316	355	+ 39	0,12%	0,13%	+ 0,01 %

L'initiation se poursuit dans 5 départements sur 8, avec trois principaux : 12, 65 et 82.

Les effectifs montent partout légèrement, atteignant 13 000

IV. Académie de Toulouse

2nd degré (public et privé confessionnel)

Modalité	Nombre d'élèves		
	2024	2025	Evolution
Collège Immersif	80	80	-
Collège DNL	1 272	1 266	-6
Collège Option	4 035	3 948	- 87
Lycée DNL	76	81	+5
Lycée Option	599	728	+129

I. Bilan de rentrée 25/26

4) Hors périmètre de l'Office

Académie d'Aix-Marseille

Comme l'an dernier, nous n'avons pas reçu de réponse à notre sollicitation de données relatives à l'enseignement public.

Du côté de l'enseignement immersif en Calandreta, nous comptons cette année 4 établissements avec l'ouverture à Marseille, pour un total de 142 élèves contre 121 l'an dernier.

Académie de Clermont-Ferrand

L'immersif en Calandreta concerne 103 élèves, un effectif stable dans le premier degré et sur deux départements (2 écoles en Haute-Loire, 1 dans le Cantal).

Dans l'enseignement public, environ 3 400 élèves du premier degré suivent une sensibilisation (60% des écoles), 305 collégiens une option d'occitan, et 3 lycéens suivent la langue vivante.
Tous ces chiffres sont en hausse.

I. Bilan de rentrée 25/26

4) Hors périmètre de l'Office

Académie de Grenoble

893 élèves suivent un enseignement d'initiation dans la Drôme, contre 815 l'an dernier.

Académie de Nice

Modalité	Nombre d'élèves		
	2024	2025	Evolution
Bilingue	181	179	- 2
Collège	785	777	- 8
Lycée public	447	449	+ 2
Lycée Privé	10	11	+ 1

I. Bilan de rentrée 25/26

Interacadémique : territoire de l'Office

Modalité	2024	2025	Evolution	2024	2025	Evolution
1 ^{er} degré bilingue	11 436	11 470	+ 34	1,42%	1,45%	+0,03%
1 ^{er} degré renforcé	2 731	2 964	+ 233	0,34%	0,37%	+0,03%

13 807 élèves bilingues, tous niveaux confondus

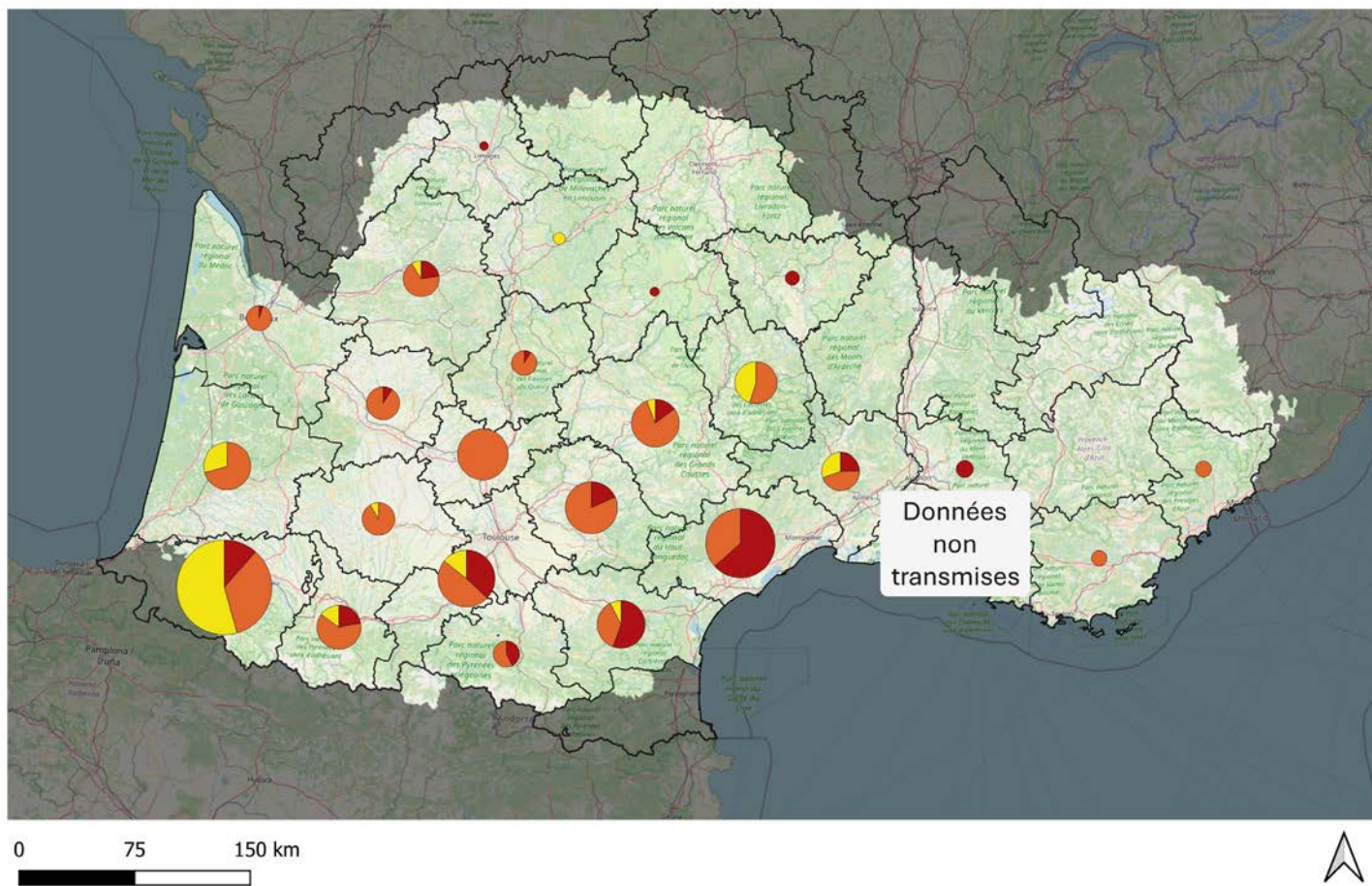
2 964 élèves en renforcé

23 232 élèves en extensif

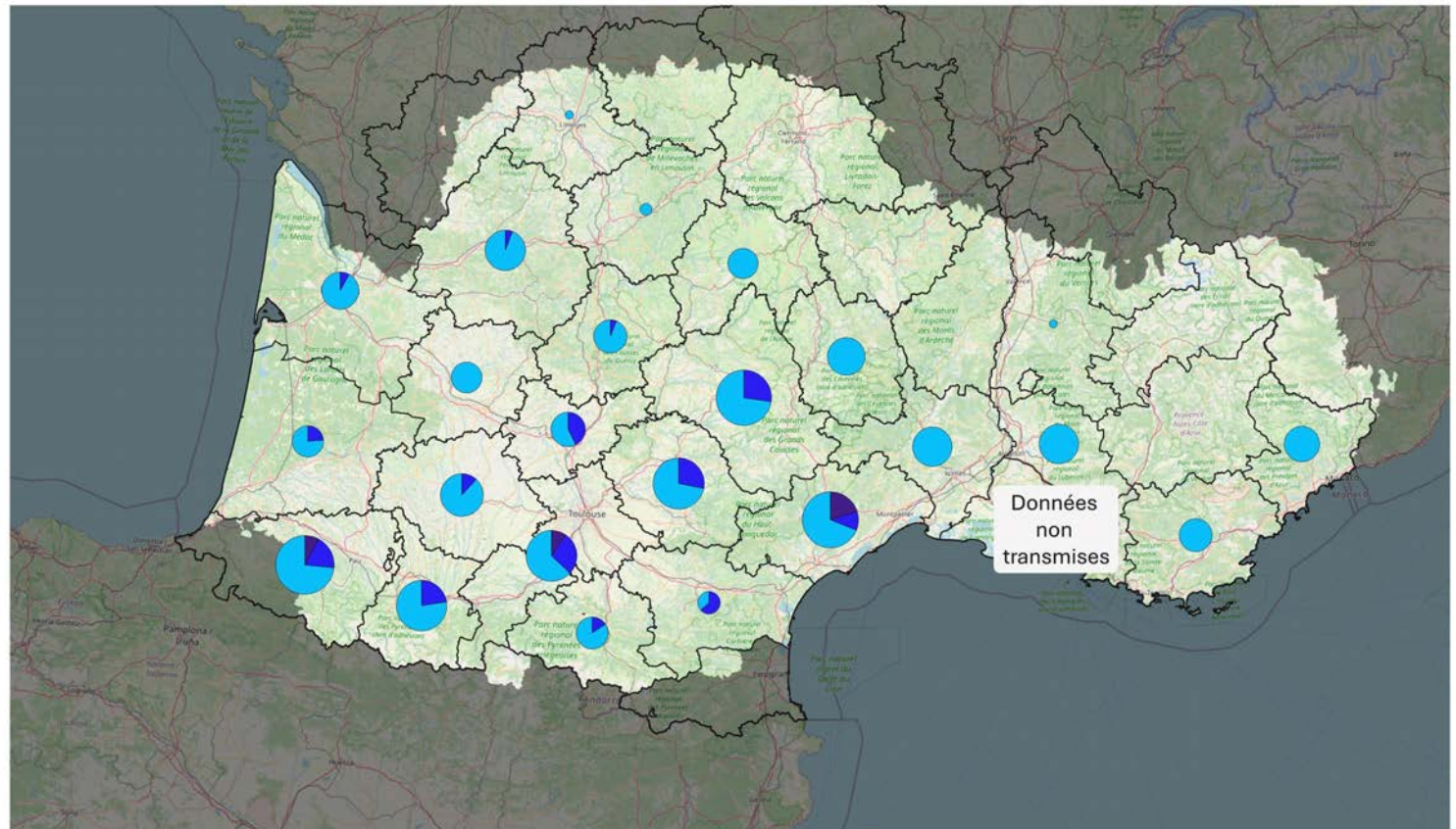
9 368 collégiens et lycéens en option

II. Quelques outils d'analyse

Répartition des effectifs dans le 1^{er} degré en fonction des départements



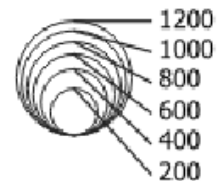
Répartition des effectifs en collège en fonction des départements



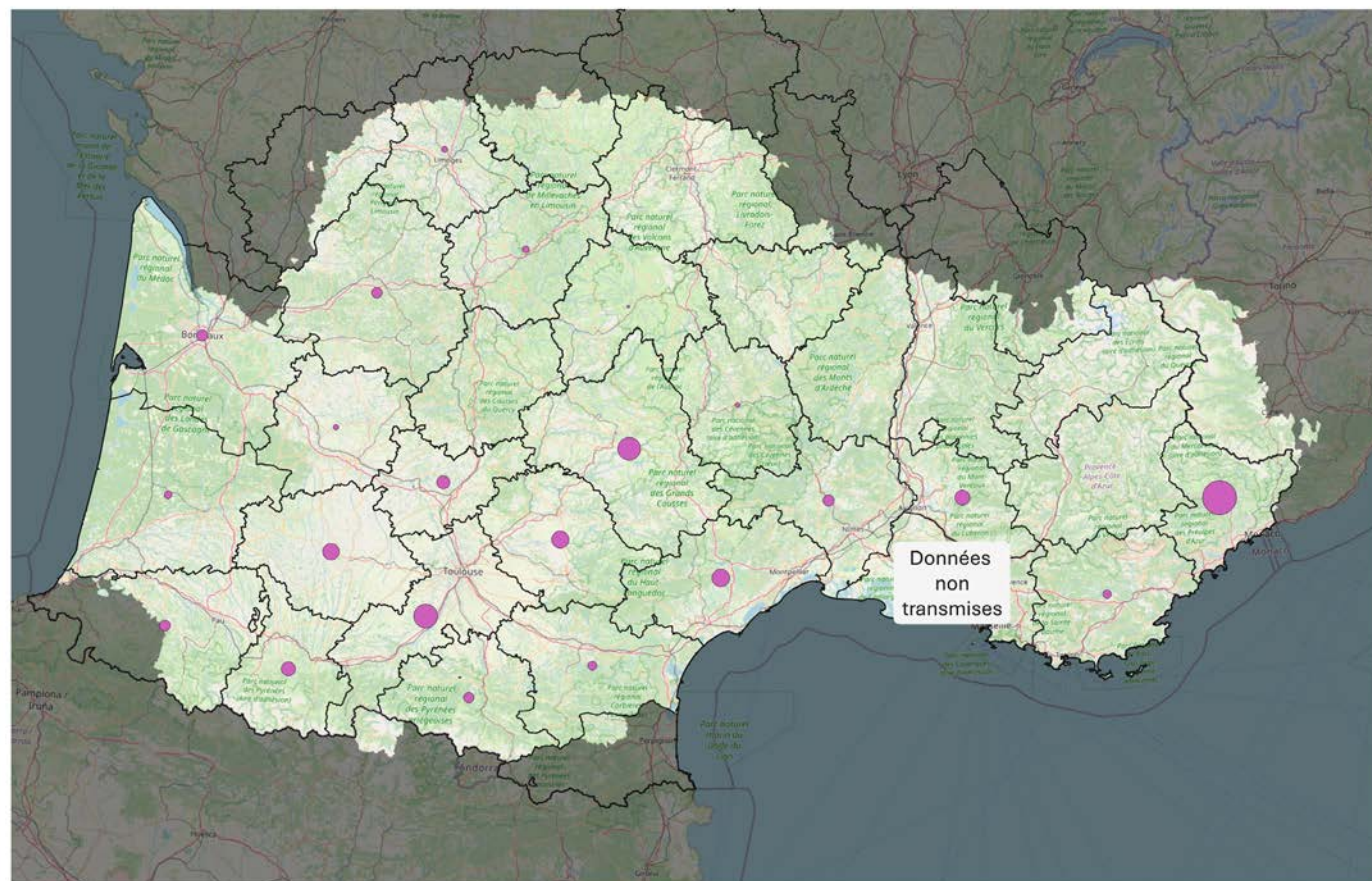
0 75 150 km



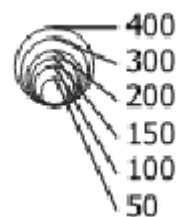
Calandreta
Bilingue (DNL)
Option



Répartition des effectifs en lycée en fonction des départements



0 75 150 km





OFICIPUBLIC
de la lenga **occitana**

**Mercés per la
vòsta escota !**